**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

 **-----------------------**

 **AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL Genève, le 10 mai 2021**

 **-----------------------**

 **MISSION PERMANENTE DU SENEGAL**

 **AUPRES DE L’OFFICE DES NATIONS UNIES**

38e session Examen Périodique Universel (EPU), du 03 au 14 mai 2021

 **PROJET DE DECLARATION DU SENEGAL A L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DES ILES SALOMON**

**Madame la Présidente,**

Le Sénégal souhaite la bienvenue à la délégation des Iles Salomon et la félicite pour la qualité de son rapport national soumis dans le cadre du troisième cycle de l’Examen périodique universel (EPU).

Mon pays note, avec intérêt, la création, par les Iles Salomon, d’un comité consultatif sur la lutte contre la traite des êtres humains ainsi que de l’adoption d’une loi anticorruption visant à combattre les actes de corruption commis par les agents de la fonction publique.

Ma délégation se réjouit, également, des efforts entrepris par les pouvoirs publics en vue de mettre en œuvre les réformes législatives visant à harmoniser les lois nationales avec les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l’homme.

Tout en reconnaissant les avancées enregistrées ces dernières années en matière de droits de l’homme, le Sénégal voudrait formuler les recommandations ci-après :

* Redoubler d’efforts en vue d’accroître la représentation des femmes dans les postes de décision au sein des institutions législatives, exécutives et judiciaires ; et
* Envisager de ratifier la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Pour conclure, nous souhaitons plein succès aux Iles Salomon dans la mise en œuvre des recommandations acceptées et appelle la Communauté internationale à lui accorder tout l’appui nécessaire.

**Je vous remercie.**